

Vaccin dirigé contre : La diphtérie

1) Nom du pathogène concerné : Les bactéries *Corynebacterium diphtheriae*, *Corynebacterium ulcerans*, *Corynebacterium pseudotuberculosis* (Corynébactérie du complexe diphtheriae)

2) Pathologie associée : Symptômes

Présence de « fausses membranes » blanchâtres au niveau des amygdales plus ou moins extensives dans le pharynx et **angine diphtérique** caractérisée par une pharyngite, de la fièvre peu intense, plus ou moins dysphagique avec pâleur et adénopathies sous-maxillaires.

Les angines graves comportent des fausses membranes extensives et saignantes. L'extension peut concerner le larynx avec obstruction et asphyxie (croup) et affecter d'autres organes tels que le système nerveux central.

Bases du diagnostic

Importance des signes cliniques pour la mise en route urgente du traitement.

Angine à fausses membranes= suspicion de diphtérie= identification bactérienne et recherche de la toxinogénèse réalisée en urgence.

3) Historique de la vaccination : date du premier essai de vaccination, et auteur de cet essai

1923. Gaston Ramon de l'Institut Pasteur développe le premier vaccin efficace par un traitement de la toxine par la chaleur et la formaline : l'anatoxine.

Date de commercialisation et par qui ?

Années 1920 par laboratoires Connaught, au Canada

4) Type de vaccin : principe du vaccin

Immunité de type humoral par production d'anticorps par les lymphocytes B dirigés contre l'anatoxine.

Composition

Anatoxine diphtérique toujours en association (anatoxine tétanique, virus polyomyélitique...) plus adjuvants hydroxyde d'aluminium plus solution tampon (chlorure de sodium, le milieu M199 contenant principalement des acides aminés, des sels minéraux et des vitamines) et l'eau pour préparations injectables.

Voie d'administration,

Population cible

Tout individu, suivant l'âge la composition est variable.

Fabricants

Sanofi Pasteur, GlaxoSmithKline...

5) Recommandations des autorités françaises concernant ce vaccin :

Pourquoi vacciner ?

La vaccination est le seul moyen d'être protégé contre la diphtérie. Forte mortalité. La diphtérie est une maladie difficile à éliminer car le vaccin n'empêche pas la colonisation du nasopharynx.

Recommandations actuelles des autorités françaises

La primo-vaccination (deux injections suivies d'un rappel) est obligatoire pour tous les enfants nés à compter du 1er janvier 2018.

La vaccination des nourrissons est pratiquée avec un vaccin combiné hexavalent DTCaPolioHib-HBV. La primo vaccination comporte deux injections à l'âge de 2 mois (8 semaines) et 4 mois, suivies d'un rappel à l'âge de 11 mois

Les rappels ultérieurs sont recommandés à l'âge de 6 ans et sont réalisés avec un vaccin combiné contenant la valence coqueluche acellulaire (Ca) et les valences tétanique et diphtérique et tétanique à dose complète d'anatoxines diphtérique et tétanique et d'antigènes coquelucheux (DTCaPolio), puis, entre 11 et 13 ans, avec un vaccin combiné contenant des doses réduites d'anatoxine diphtérique et d'antigènes coquelucheux (dTcaPolio).

Rappels de l'adulte recommandés aux âges fixes de 25 ans, 45 ans et 65 ans (DTCaPolio) puis à 75 ans, 85 ans, etc.. en utilisant un vaccin à dose réduite d'anatoxine diphtérique combiné à l'anatoxine tétanique et aux antigènes poliomyélitiques (dTPolio).

Historique des recommandations

Vaccination obligatoire en France, d'abord pour les militaires (loi du 14 août 1936) puis pour les enfants de moins de 18 mois depuis la loi du 24 novembre 1940. Jusqu'en 2013, schéma de primovaccination de type « 3+1 » (3 injections à un mois d'intervalle suivies d'un rappel à l'âge de 16-18 mois).